

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/8683*
17 juillet 1968
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 17 JUILLET 1968, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT
PERMANENT D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous a été adressée le 9 juillet 1968 par le chargé d'affaires a.i. de la Jordanie (A/7135; S/8674).

Dans cette lettre on déplore une fois de plus les conséquences de l'agression jordanienne pour la population civile de la Jordanie, sans manifester la moindre intention de mettre un terme à cette agression. Il est évident qu'aussi longtemps que la Jordanie poursuivra les hostilités contre Israël sous forme d'attaques et d'incursions armées et utilisera des emplacements habités pour y établir des positions d'artillerie ou des bases d'opérations terroristes, les civils ne pourront qu'en pâtir. La Jordanie ne peut continuer ses attaques contre des villages et des civils israéliens tout en s'attendant à ce que ses positions et ses bases militaires restent indemnes du simple fait qu'elles ont été installées à dessein à l'intérieur ou au voisinage immédiat de secteurs habités.

Cette attitude jordanienne rappelle le comportement de la Jordanie en juin 1967. Après avoir rejeté les appels à la paix d'Israël et lancé une offensive militaire contre Israël, la Jordanie trouva à propos de se plaindre des conséquences de sa propre agression.

Aujourd'hui le Gouvernement jordanien n'ignore certainement pas que c'est seulement en respectant strictement le cessez-le-feu et en évitant d'utiliser le territoire jordanien comme base d'attaques, effectuées contre Israël par des forces régulières et irrégulières, que l'on pourra épargner les souffrances à la population civile de part et d'autre de la ligne.

* Egalement publié sous la cote A/7137.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent d'Israël auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

